



## CATÉGORIES DE MEMBRES ET AVANTAGES

# Table des matières

<b>Définition d'un parc régional</b> .....	2
<b>Notre vision</b> .....	2
<b>Notre mission</b> .....	2
<b>Catégories de membre</b> .....	3
<b>1. MEMBRE « PARC ACCRÉDITÉ»</b> .....	3
Critères d'admissibilité .....	3
Avantages .....	3
Comment devenir membre « parc accrédité » .....	4
Organisme multiparcs : modalités et tarifs .....	4
<b>2. MEMBRE « PARC »</b> .....	5
Critères d'admissibilité .....	5
Avantages .....	5
Comment devenir membre « parc » .....	6
Organisme multiparcs : modalités et tarifs .....	6
<b>3. MEMBRE ASSOCIÉ</b> .....	7
Définition .....	7
Avantages .....	7
Comment devenir membre associé .....	7



## Définition d'un parc régional

Un parc régional est un espace naturel aménagé sur un territoire public ou privé, émanant d'une initiative locale ou régionale, dont la vocation dominante est le loisir de plein air et le récréotourisme, et qui attire une population locale et régionale, ainsi qu'une clientèle touristique.

## Notre mission

Regrouper, représenter et promouvoir les parcs régionaux du Québec comme des lieux de pratique de plein air et de loisirs récréotouristiques accessibles, afin de favoriser de saines habitudes de vie par des expériences de qualité diversifiées, dans un cadre sécuritaire.

## Notre vision

PaRQ est un réseau québécois fort, dynamique et reconnu de parcs nature à vocation récréotouristique, qui développe la qualité et la diversité de l'expérience des visiteurs et qui fait la promotion d'une image de marque distinctive adhérant aux principes de développement durable.

# Catégories de membre

## 1. MEMBRE « PARC ACCRÉDITÉ »

L'accréditation PaRQ est un sceau de qualité. Elle fait état de votre professionnalisme, de la qualité de l'expérience plein air offerte dans votre parc et de vos bonnes pratiques dans tous les aspects de vos opérations, y compris la gestion des risques et le développement durable. Elle est un atout majeur pour l'accès au financement gouvernemental et vous donne une plus grande visibilité en ligne et dans nos campagnes de promotion.

### Critères d'admissibilité

Le membre « parc accrédité » est un parc régional qui répond aux normes du programme d'accréditation PaRQ, faisant ainsi état de son professionnalisme.

### Avantages

#### Vie démocratique

- Participation aux assemblées générales annuelles et droit de vote.
- Possibilité de siéger au conseil d'administration de l'association.
- Possibilité de siéger à des comités pour faire avancer des dossiers qui vous touchent de près.

#### Visibilité

- Visibilité sur le site web de l'Association des parcs régionaux du Québec : [www.parg.ca](http://www.parg.ca)
- Fiche promotionnelle sur [aventurequebec.ca](http://aventurequebec.ca), accessible par le moteur de recherche du site, dans la catégorie « **Parcs régionaux** » et sous les rubriques des activités offertes par le parc.
- Possibilité d'adhérer au [plan de marketing](#).
- Possibilité de participer au programme de chèques-cadeaux Aventure.
- Visibilité « associative » au moyen des activités de communication de PaRQ.

#### Assurance en responsabilité civile

Seuls les membres accrédités peuvent bénéficier d'une assurance en responsabilité civile avec notre partenaire, Essor Assurance. Un tarif préférentiel vous est offert.

#### Congrès annuel AEQ – PaRQ

Le congrès annuel conjoint d'Aventure Écotourisme Québec et de PaRQ rassemble des centaines de représentants du monde du plein air : entreprises en tourisme d'aventure, parcs régionaux, partenaires et leaders du milieu. C'est une vitrine d'exception et une occasion de réseautage unique pour nos membres, à qui nous offrons aussi :

- un tarif réduit pour la participation au congrès;
- la possibilité de soumettre une candidature aux Prix Excellence Plein Air, une marque de reconnaissance et de professionnalisme qui offre une notoriété indéniable à votre parc.

#### Accompagnement et soutien

Notre équipe vous accompagne dans la démarche d'accréditation PaRQ et met à votre disposition les outils dont vous avez besoin pour obtenir ce sceau de qualité reconnu et recherché. De plus, nous représentons les parcs régionaux auprès des instances gouvernementales et sommes toujours au bout du fil pour vous soutenir, que ce soit pour une consultation personnalisée, une lettre d'appui, de l'information sur les programmes de subvention, des ateliers et des occasions de réseautage, etc.

## Intranet (« Accès membre »)

- Programme d'accréditation PaRQ
- Guides et modèles pour vous aider dans la gestion des risques, les opérations, etc.
- Tout sur la commercialisation
- Études sur le milieu du plein air et les tendances
- Portail « Jobs en plein air » pour publier vos offres d'emploi
- Logos de PaRQ pour vos communications

## Infolettre des membres

Une fois par mois, restez à l'affût de ce qui se passe dans votre association et dans l'industrie du tourisme de nature et d'aventure grâce à l'infolettre conjointe d'AEQ et de PaRQ. Les membres peuvent aussi y écrire un article.

## Partenariats

Profitez de nombreux privilèges exclusifs chez nos nombreux partenaires fournisseurs : assurances, formations, services d'aménagement, équipement, nouvelles technologies, etc.

### Comment devenir membre « parc accrédité »

#### Étape 1 : Adhésion

- Remplir le [formulaire d'adhésion](#).
- Acquitter les **frais annuels d'adhésion de 275 \$** (plus taxes, renouvelable le 1<sup>er</sup> janvier).
- Être accepté par le comité d'adhésion de PaRQ.

#### Étape 2 : Démarche d'accréditation

- Contactez-nous à [info@parq.ca](mailto:info@parq.ca) pour recevoir le *Programme d'accréditation PaRQ*.
- Ce cahier de normes indique les étapes à suivre et la documentation à fournir pour démontrer que votre parc régional respecte les normes d'accréditation. De nombreux outils, exemples, références et compléments d'information sont à votre disposition dans l'Intranet.
- Acquitter les **frais d'accréditation de 225 \$**. Les frais annuels pour un membre accrédité sont de 500 \$ (plus taxes, renouvelable le 1<sup>er</sup> janvier).

#### Étape 3 : Visite d'accréditation

Vous recevrez la visite d'un conseiller à l'accréditation, qui évaluera avec vous si votre parc répond aux normes d'accréditation.

#### Étape 4 : Officialisation de votre statut de membre accrédité par le comité d'adhésion

### Organisme multiparcs : modalités et tarifs

**Définition :** Organisme légalement constitué qui a le mandat de gérer plus d'un parc régional. Chacun des parcs doit être légalement constitué et être géré directement par l'organisme.

**Politique d'adhésion et obligations :** L'organisme multiparcs doit respecter les politiques d'adhésion et les obligations mentionnées dans nos [règlements généraux](#) pour les membres « parc accrédité ».

**Cotisation annuelle :** La cotisation annuelle des organismes multiparcs est déterminée par le conseil d'administration et est régressive jusqu'au quatrième parc.

1 <sup>er</sup> parc	2 <sup>e</sup> parc	3 <sup>e</sup> parc	4 <sup>e</sup> parc et suivants
500 \$	400 \$	325 \$	275 \$

## 2. MEMBRE « PARC »

### Critères d'admissibilité

Le membre « parc » est un parc régional qui répond aux critères d'admissibilité suivants :

- Répondre à la définition d'un parc régional.
- Être un parc dont la composante naturelle est dominante.
- Adhérer aux principes du développement durable.
- Être ouvert au public et être opérationnel au moins une saison par année.
- Avoir des pôles d'activité, dont certains peuvent être intensifs.
- Proposer des services et des activités de plein air.
- Offrir une structure d'accueil avec contact personnalisé.
- Assurer la sécurité du public par un suivi de l'entretien et de la sécurité des lieux et des activités.
- Possibilité d'accepter, sans qu'elles soient primées, les activités motorisées si elles sont bien balisées.
- Être légalement constitué.
- Être officiellement gestionnaire du territoire.
- Contribuer à structurer l'offre régionale de loisir de plein air et de récréotourisme.
- Détenir une assurance en responsabilité civile.

### Avantages

#### Vie démocratique

- Participation aux assemblées générales annuelles et droit de vote.
- Possibilité de siéger au conseil d'administration de l'association.
- Possibilité de siéger à des comités pour faire avancer des dossiers qui vous touchent de près.

#### Visibilité

- Visibilité sur le site web de l'Association des parcs régionaux du Québec : [www.parq.ca](http://www.parq.ca)
- Visibilité « associative » au moyen des activités de communication de PaRQ.

#### Congrès annuel AEQ – PaRQ

Le congrès annuel conjoint d'Aventure Écotourisme Québec et de l'Association des parcs régionaux du Québec rassemble des centaines de représentants du monde du plein air : entreprises en tourisme d'aventure, parcs régionaux, partenaires et leaders du milieu. C'est une vitrine d'exception et une occasion de réseautage unique pour nos membres, à qui nous offrons aussi :

- un tarif réduit pour la participation au congrès;
- la possibilité de soumettre une candidature aux Prix Excellence Plein Air, une marque de reconnaissance et de professionnalisme qui offre une notoriété indéniable à votre parc.

#### Accompagnement et soutien

Notre équipe vous accompagne dans la démarche d'accréditation PaRQ et met à votre disposition les outils dont vous avez besoin pour obtenir ce sceau de qualité reconnu et recherché. De plus, nous représentons les parcs régionaux auprès des instances gouvernementales et sommes toujours au bout du fil pour vous soutenir, que ce soit pour une consultation personnalisée, une lettre d'appui, de l'information sur les programmes de subvention, des ateliers et des occasions de réseautage, etc.

## Intranet (« Accès membre »)

- Programme d'accréditation PaRQ
- Guides et modèles pour vous aider dans la gestion des risques, les opérations, etc.
- Tout sur la commercialisation
- Études sur le milieu du plein air et les tendances
- Portail « Jobs en plein air » pour publier vos offres d'emploi
- Logos de PaRQ pour vos communications

## Infolettre des membres

Une fois par mois, restez à l'affût de ce qui se passe dans votre association et dans l'industrie du tourisme de nature et d'aventure grâce à l'infolettre conjointe d'AEQ et de PaRQ. Les membres peuvent aussi y écrire un article.

## Partenariats

Profitez de nombreux privilèges exclusifs chez nos nombreux partenaires fournisseurs : assurances, formations, services d'aménagement, équipement, nouvelles technologies, etc.

### Comment devenir membre « parc »

- Remplir le [formulaire d'adhésion](#)
- Acquitter les **frais annuels d'adhésion de 275 \$** (plus taxes, renouvelable le 1<sup>er</sup> janvier).
- Être accepté par le comité d'adhésion de PaRQ.

### Organisme multiparcs : modalités et tarifs

**Définition :** Organisme légalement constitué qui a le mandat de gérer plus d'un parc régional. Chacun des parcs doit être légalement constitué et être géré directement par l'organisme.

**Politique d'adhésion et obligations :** L'organisme multiparcs doit respecter les politiques d'adhésion et les obligations mentionnées dans nos [règlements généraux](#) pour les membres « parc ».

**Cotisation annuelle :** La cotisation annuelle des organismes multiparcs est déterminée par le conseil d'administration et est régressive jusqu'au quatrième parc.

1 <sup>er</sup> parc	2 <sup>e</sup> parc	3 <sup>e</sup> parc	4 <sup>e</sup> parc et suivants
275 \$	200 \$	150 \$	125 \$

## 3. MEMBRE ASSOCIÉ

### Critères d'admissibilité

Le membre associé est une entreprise ou un organisme qui œuvre au développement des milieux du tourisme et du plein air et qui est sensible à la mission des parcs régionaux du Québec.

### Avantages

#### Vie démocratique

Participation aux assemblées générales annuelles, sans droite de vote.

#### Visibilité

Visibilité sur le site web de l'Association des parcs régionaux du Québec : [www.parcq.ca](http://www.parcq.ca)

#### Congrès annuel AEQ – PaRQ

Le congrès annuel conjoint d'Aventure Écotourisme Québec et de l'Association des parcs régionaux du Québec rassemble des centaines de représentants du monde du plein air : entreprises en tourisme d'aventure, parcs régionaux, partenaires et leaders du milieu. C'est une vitrine d'exception et une occasion de réseautage unique pour nos membres associés, à qui nous offrons aussi :

- un tarif réduit pour la participation au congrès;
- la possibilité de soumettre une candidature aux Prix Excellence Plein Air, une marque de reconnaissance et de professionnalisme qui vous offre une notoriété indéniable;
- priorité d'inscription pour avoir un kiosque à prix avantageux.

#### Intranet (« Accès membre »)

- Programme d'accréditation PaRQ
- Guides et modèles pour vous aider dans la gestion des risques, les opérations, etc.
- Tout sur la commercialisation
- Études sur le milieu du plein air et les tendances
- Portail « Jobs en plein air » pour publier vos offres d'emploi
- Logos de PaRQ pour vos communications

#### Infolettre des membres

Une fois par mois, restez à l'affût de ce qui se passe dans votre association et dans l'industrie du tourisme de nature et d'aventure grâce à l'infolettre conjointe d'AEQ et de PaRQ. Les membres peuvent aussi y écrire un article

#### Partenariats

Profitez de nombreux privilèges exclusifs chez nos nombreux partenaires fournisseurs : assurances, formations, services d'aménagement, équipement, nouvelles technologies, etc.

### Comment devenir membre associé

- Remplir le [formulaire d'adhésion](#)
- Acquitter les **frais annuels d'adhésion de 275 \$** (plus taxes, renouvelable le 1<sup>er</sup> janvier).
- Être accepté par le comité d'adhésion de PaRQ.